

A l'attention de Mme, M.

Représentants légaux de :

Classe :

Manosque, le

Service
Santé

Dossier suivi par
Sabine DELOY
Infirmière scolaire

Téléphone
04 90 73 41 16

Fax
04 90 71 02 92

Mél.
sdeloy
@ac-aix-marseille.fr

116 Bd Régis Ryckebusch
04100 MANOSQUE

Objet : Procédure de reconduction du P.A.I

Un PAI a été mis en place pour l'année 2018/2019 pour permettre de répondre aux besoins de votre enfant pendant le temps scolaire.

Vous souhaitez le reconduire pour la rentrée prochaine.

- **Si n'y a aucun changement** dans le traitement et/ou le protocole d'urgence et/ou les besoins spécifiques de votre enfant :
 - Remplir et signer **uniquement la page 1 du document.**
 - Fournir une ordonnance pour les traitements et/ou un certificat médical attestant des besoins spécifiques (ex : Double jeu de livres, dispense EPS, etc...) **datant de moins de 3 mois.**
- **En cas de changements** concernant le traitement, le protocole d'urgence et les besoins spécifiques de votre enfant **décidés par le médecin :**
 - Remplir l'intégralité du PAI : la partie qui vous concerne et faire remplir la partie médicale par votre médecin traitant ou spécialiste.

L'ensemble des documents devront être remis à l'infirmière dès la rentrée.

Il vous appartient de fournir la trousse d'urgence contenant les médicaments selon les indications du PAI et de veiller à les renouveler.

Mme Sabine DELOY
Infirmière scolaire

PJ : Document PAI